

Communiqué

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN



Cachan : Installation du Conseil municipal mardi 26 mai en direct sur Youtube

Le 20 mai 2020

Dimanche 15 mars, à l'issue du 1^{er} tour des élections municipale, la liste Cachan en commun a remporté 61,87% des voix exprimées, remportant ainsi l'élection. Mardi 26 mai, aura lieu l'installation du Conseil municipal à l'issue de laquelle le ou la Maire sera élu. Compte tenu de l'épidémie de COVID 19, la séance devrait se tiendrait à huis clos et sera retransmise en direct sur Youtube.

Retour sur le 1^{er} tour des élections municipales

Trois listes étaient en lice pour l'élection municipale :

- Cachan en commun, menée par Hélène de Comarmond : 61,87% des voix exprimées soit 32 sièges
- Mieux vivre à Cachan avec Sébastien Trouillas, menée par Sébastien Trouillas : 19,24% des voix exprimées soit 4 sièges
- En avant Cachan, menée par Maxime Megret-Merger : 18,89% des voix exprimées soit 3 sièges

Le conseil d'installation qui aurait dû suivre cette élection a dû être reporté compte tenu de l'épidémie de Covid 19 et du confinement qui s'en est suivi. Comme annoncé par la Premier ministre le 12 mai dernier, les conseils d'installation doivent être organisés entre le 23 et le 30 mai prochain en respectant un certain nombre de conditions. A Cachan, l'installation du conseil se fera le mardi 26 mai à 19h30.

Une installation du conseil municipal en direct sur Youtube

L'installation du Conseil municipal se fera à huis clos en respectant les gestes barrières (distance d'un mètre entre chaque personne, mise à disposition de gel hydro alcoolique, port de masques...).

Cette séance sera retransmise en direct sur Youtube afin que chaque personne puisse assister à cet évènement de la vie démocratique de la Ville.

Conseil municipal de Cachan : Mardi 26 mai, 19h30, sur Youtube